

Quand le Parlement se réunit de nouveau, le 30 janvier 1629, les rapports entre les Chambres et la couronne parurent de plus en plus tendus. Sur ces entrefaites, Charles commit la déloyale imprudence de retirer subrepticement sa signature à la pétition des droits. Ce fut une explosion d'attaques contre tout le système du gouvernement. Le roi prononça la dissolution des Chambres : elles obéirent ; mais, avant de se séparer, elles proclamèrent coupable de trahison quiconque tenterait d'introduire le papisme, quiconque percevrait des taxes non votées par le Parlement, quiconque même les payerait.

Deuxième période : Charles I^{er} sans le Parlement (1629-1640). — Impatienté de cette opposition acharnée, le roi résolut de gouverner à l'avenir sans les Chambres. Il fit la paix avec la France, économisa sur tout, se tint à l'écart de la guerre de Trente ans, et appela pour le seconder deux hommes décidés : *sir Thomas Wentworth* et l'archevêque *Laud*.

Wentworth avait été à la Chambre des Communes un des plus ardents promoteurs de la pétition des droits ; mais il agissait ainsi surtout par haine pour Buckingham. Buckingham disparu, le roi n'eut aucune peine à le détacher de l'opposition. Créé *comte de Strafford*, Wentworth mit au service de la couronne l'action impétueuse qu'il avait montrée autrefois contre elle. Nommé lieutenant de l'Irlande, il gouverna ce pays en despote, par la terreur. Mais sa tyrannie, visant un but public, fut une tyrannie féconde. Délivrée par cette main vigoureuse du despotisme local de centaines de maîtres, l'Irlande jouit d'une prospérité depuis longtemps ignorée. Tel était l'ascendant pris par Strafford, qu'il osa convoquer le Parlement irlandais, malgré la terreur qu'inspirait au roi le nom seul de Parlement, et les Chambres irlandaises votèrent tout ce qu'il voulut.

En Angleterre aussi, sous l'administration royale, la prospérité du pays fut fort remarquable. On pouvait reprocher à Charles d'avoir recours, pour remplir le trésor public, aux anciennes mesures imaginées par le despotisme des Tudor ; de lever des douanes malgré la